

## CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 9 JUIN

Le point le plus important de ce conseil municipal a concerné **les subventions aux associations sportives et culturelles** de la commune. Une modification des conditions d'attribution avait été annoncée par la majorité actuelle mais n'a pas été mise en œuvre, si ce n'est la volonté affichée de baisser drastiquement le montant des subventions qui s'élèvent pour 2021 à 197 200 euros (pour mémoire, ces subventions étaient de près de 300 000 euros avec la municipalité précédente).

***Soucieux de la vie associative***, essentielle pour les cérétans, **notre groupe CERET ENSEMBLE a voté contre les propositions de la municipalité** car certaines associations risquent d'avoir de grandes difficultés de fonctionnement, que ce soit le CERET SPORTIF (subvention portée à 70 000 euros alors qu'elle était de 90 000 euros précédemment), le club de football, le club de basket, le judo ... Certes, leurs dépenses de l'année écoulée ont été en réduction mais les recettes l'ont été tout autant : pas de rifle, de vide-grenier ou de féria qui sont sources de recettes fortes pour les clubs. Très clairement, les associations « paient » pour les dépenses de prestige initiées par la nouvelle municipalité et qu'il faudra bien financer. ***Aux cérétans d'apprécier ce qu'ils souhaitent.***

Des ***informations diverses*** ont été données :

- Le **musée d'Art Moderne** devrait ouvrir à la fin du dernier trimestre 2021. Que de retards pris et la COVID a bon dos !
- **Parc du château d'Aubiry** : perspective d'une ouverture ponctuelle lors de la journée du patrimoine en septembre ! Le Maire a, par ailleurs, indiqué que c'est le propriétaire du château qui se chargeait du débroussaillage ; lorsqu'on se rend sur place, force est de constater que les services de la Mairie sont présents. On ne peut que regretter que des souches / déchets végétaux soient brûlés sur place au mépris de la loi et de toute considération écologique alors qu'il suffirait de les porter à la déchetterie...

Parmi les autres points à l'ordre du jour, a été votée à l'unanimité une motion de soutien à l'action du collectif Femmes élues du Vallespir en faveur du projet de création d'un lieu ressource destiné à lutter contre les violences faites aux femmes.

Une commission extra-municipale consacrée aux questions agricoles a également été mise en place.

***Groupe CERET ENSEMBLE au CONSEIL MUNICIPAL de CERET***